

Document à retourner à la Direction de l'Action éducative avant le 25 mars 2023

Par mail à l'adresse sscolaire@ville-taverny.fr ou par voie postale

POUR INFORMATION

Un changement d'école entraîne automatiquement le changement d'affectation de l'Accueil de Loisirs matin, soir et mercredi

1. IDENTITE DES RESPONSABLES LEGAUX

NOM et PRENOM :..... NOM et PRENOM :.....

Adresse : Adresse :

.....

Téléphone : Téléphone :

Adresse mail : Adresse mail :

2. ENFANT(S) CONCERNE(S) PAR LA DEMANDE

Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau de classe en 2022/2023

3. ECOLE DEMANDEE

ECOLE DE SECTEUR 2023/2024	ECOLE FREQUENTEE EN 2022/2023	ECOLE DEMANDEE POUR 2023/2024

4. MOTIF DE LA DEMANDE

Poursuite de scolarité

Rapprochement de fratrie

Nom/prénom de la fratrie :Date de naissance :

Ecole fréquentée (2022/2023) :Niveau de classe :

Prise en charge sortie d'école par une tierce personne (attestation de prise en charge, carte d'identité et justificatif de domicile de -3 mois à joindre)

Lieu de travail des parents (attestation d'employeur à joindre pour chaque parent)

Autre motif pour convenance personnelle (courrier et justificatifs à joindre)

Je soussigné(e), Mme, M. (rayer la mention inutile)confirme que cette demande est déposée en concertation entre les responsables légaux.

Date :

Signature de(s) responsable(s) légal(aux)